



Strasbourg / Urbanisme

Le Heyritz en mouvement

A une extrémité de l'axe Strasbourg-Kehl et à proximité du centre-ville, le Heyritz constitue une réserve foncière aux potentialités évidentes. Après quelques récentes implantations, des projets se précisent mais le plan d'aménagement du périmètre reste flou.

■ Coincée entre canal, autoroute et voies ferrées, parcourue par le chemin du Heyritz et celui du Petit-Heyritz, une enclave avec des jardins et une base nautique, des terrains en friche et trois témoignages de l'architecture contemporaine, un vieux hamac bercé depuis 1992 par l'incessante rumeur de la voie de contournement Sud.

De la route de l'Hôpital à la rue de la Plaine-des-Bouchers, une vingtaine d'hectares en bonne partie préservés de l'urbanisation. Tout près du centre-ville, une vacuité propice à une invasion de l'automobile (côté Centre administratif au parking du personnel en travaux, les voitures encombrant le chemin du Heyritz) et au développement d'un habitat de fortune (les Enfants de Don Quichotte campent près de l'eau).



Du côté du collège Louis-Pasteur, une voirie restructurée pour desservir les nouveaux équipements sportifs. (Photo DNA-Bernard Meyer)

Après la construction, aux extrémités du site, du collège Louis-Pasteur (1996), de l'hôtel de police (2002) et de la grande mosquée (les travaux sont en cours), la réalisation de deux nouveaux équipements marquera un tournant dans l'évolution d'un secteur qui a connu une évolution singulière.

Naguère occupé par des ateliers, dépôts et établissements divers (dont la corderie Weiss), le Heyritz a fait l'objet d'un processus de « désindustrialisation », de dé-

construction. En 2001, la démolition de la chaufferie qui carburait en face de l'hôpital civil depuis 1964 a libéré un grand terrain. Désaffecté, également, l'ancien hélicoptère de l'hôpital.

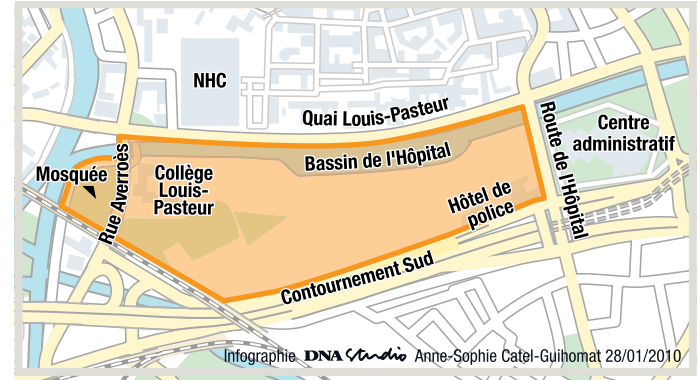
Des projets hétéroclites

Pour sa part, le Port autonome, propriétaire de quelque 3,5 hectares, a fait place nette du côté du bassin de l'Hôpital, où ont été rasés les vestiges du port municipal

aménagé hors les murs dans les années 1880.

De par sa situation stratégique, le Heyritz représente une réserve foncière convoitée, le réceptacle de projets hétéroclites. La nouvelle patinoire y était programmée avant les élections municipales de 2001, avant le glissement vers la Rotonde. En 2003 y fut proclamée une extension de la clinique de l'Orangerie dessinée par Renzo Piano (du projet revu et avorté subsiste une structure végétale de saule dressée en

2007 à un angle du terrain par l'architecte suisse Marcel Kalberer). Récemment, le site



a été évoqué pour l'implantation, à côté de l'hôtel de police, d'une cité judiciaire et encore d'un quartier de courtes peines.

Aujourd'hui, outre les chantiers d'un gymnase attendu et du Rowing-club, est annoncée au Heyritz une halte pour bateaux de plaisance (et non pas un port). C'est là que doit être remontée (pour faire office de capitainerie) l'ancienne maison de passeur plantée près de l'écluse Nord. Autre projet: en 2013, CUS-Habitat et Habitation Moderne devraient être regroupés au Heyritz au sein d'un siège unique.

Le Heyritz a vocation à s'urbaniser autour d'un parc selon les principes de la qualité environnementale et des écoquartiers. Mais pour l'instant, le plan d'aménagement d'ensemble du site reste aussi mystérieux que l'origine même du nom du lieu.

J.-J. Blaesius

Un territoire en attente

La loi de 1922 régissant la zone *non ædificandi* puis les dispositions du POS y avaient limité les constructions. Aujourd'hui la stratégie d'extension de la ville dans la ville fait du Heyritz un territoire en attente, en instance de développement. Comment seront conciliés ici densification du tissu urbain et sauvegarde d'un paysage original combinant eau et verdure?

Gymnase et Rowing-club en projet



Le gymnase du Heyritz présentera en façade sud un « mur solaire ». (Document remis)

■ A proximité du collège Louis-Pasteur se profile une voie destinée à desservir deux nouvelles constructions sportives projetées au Heyritz.

Pose de canalisations d'assainissement et d'eau potable, restructuration de la voirie avec amputation de jardins familiaux. Les travaux récemment menés par la CUS

au Heyritz avaient pour objet de réaliser la plate-forme d'une desserte pour deux équipements sportifs projetés dans le secteur: un gymnase et un club d'aviron.

A terme, depuis la rue Averroès (le nouveau nom du tronçon nord de la rue de la Plaine-des-Bouchers), une voie en impasse (du moins pour les voitures) aboutira

sur une bande de terrain aménagée de 25 mètres de large qui séparera les deux nouvelles constructions. Dans cet espace s'inscriront une aire de retournement et un parking de 34 places. Le même espace assurera la liaison entre le chemin du Heyritz et la piste cyclable et piétonne qui longe le canal.

Dédié aux établissements scolaires et associations sportives du quartier, le gymnase du Heyritz (dont la construction a été approuvée par le conseil municipal en 2006) se trouvera localisé à côté du collège Louis-Pasteur, sur un terrain de 55 ares.

Conçu par les architectes Bernard Oziol et Pascale Ma-

rion et l'agence La Como, la salle omnisports présentera en façade sud un « mur solaire » destiné à assurer un éclairage naturel et à contribuer à la performance énergétique tout en intégrant la maîtrise du confort thermique en été.

Livraisons à la rentrée 2011

Un peu plus loin, sur le site de l'ancienne chaufferie de l'hôpital civil, un bâtiment abritera le Rowing-club (dont le chalet du bout de la rue de Saales, au bord de l'ill, a été démolé pour faire place à un immeuble d'habitation) ainsi que le Centre régional d'avi-

ron. Le terrain de 44 ares sera mis à disposition de l'association par un bail emphytéotique de 50 ans. Conçu par l'agence Buisson-Grosse, le projet comprend un hangar à bateaux sur un niveau et un club-house sur deux niveaux, avec des façades en bois et des ouvertures donnant sur le canal.

Le démarrage des deux chantiers de construction est prévu au printemps prochain pour une livraison à la rentrée de septembre 2011. Ce n'est qu'à l'issue de ces chantiers que seront achevés les travaux de la voie de desserte.

J.-J. Blaesius

Les riverains s'interrogent

Dans un courrier signé par la plupart d'entre eux, les riverains du Heyritz s'étonnent auprès de la municipalité d'avoir vu démarrer des travaux dont ils n'avaient été aucunement informés. Les mêmes habitants sont surpris que des travaux d'assainissement soient entrepris près de leurs habitations sans qu'ils aient l'opportunité d'un raccordement plus respectueux pour l'environnement que leurs fosses septiques. Les signataires de la lettre souhaitent bénéficier du réseau d'assainissement et, de manière plus générale, connaître les projets pour le Heyritz.